TARIFS ANNUELS 2023-2024

Document à conserver par la famille

	MATERNELLE	PRIMAIRE
CONTRIBUTION DES FAMILLES	**70 €/mois sur 10 mois**	**67 €/mois sur 10 mois**
TARIF REDUIT Pour la 3ème scolarité simultanée	**47.60 €/mois Sur 10 mois**	**44.80 €/mois Sur 10 mois**

COTISATIONS :

A.P.E.L : La cotisation A.P.E.L. (Association des Parents de l'École Libre) est facultative mais vivement recommandée afin d'encourager le dynamisme de l'école. Une cotisation annuelle est demandée par famille, quel que soit le nombre d'enfants, **son montant est de 25.00 €.** Ne faites pas de chèques, elle sera prise en compte dans la facture annuelle. Le refus de paiement de cette cotisation doit se faire impérativement par écrit auprès de l'école avant le 15 septembre 2023 pour être effectif.

Association des Services Régionaux de l'Enseignement Catholique : La cotisation est obligatoire.
L'O.G.E.C. doit verser 52.80 € par élève à l'UDOGEC et l'AISEC. Ces cotisations sont comprises dans la contribution des familles.

ETUDE ou GARDERIE :

La carte de 15 présences coûte **53.00 €.**
Cette carte est à prendre auprès du responsable de garderie.

FACTURE :

La comptabilité établira une seule facture en début d'année.

Vous devez régler au plus tard le :

1er versement au 29 septembre 2023
2ème versement au 8 janvier 2024
3ème versement au 5 avril 2024

Je vous prie d'adresser vos règlements **par chèques à l'ordre de l'O.G.E.C**
Pour tous paiements en espèces, voir directement Mme TATET ou la secrétaire.

Un mois commencé est dû. Vous avez la possibilité de solder la facture sur 10 échéances de septembre à juin, **par prélèvement automatique.** Voir document « conditions financières ».

Venelle St Joseph
18200 SAINT AMAND MONTROND
☎ *02.48.96.20.53*
ecole.st-joseph.jeanne-darc@wanadoo.fr
Enseignement privé catholique sous contrat d'association